

## Fermeture du collège de Colombelles : les parents saisissent la justice

Par : Margaux Rousset

Jeudi 8 mars 2018, l'association de parents d'élèves "pour le maintien du collège à Colombelles" (Calvados) rencontre un avocat. Elle va saisir le tribunal administratif contre la fermeture de l'établissement actée par le département.

Sur le fronton de la mairie de Colombelles, près de Caen (Calvados) la banderole "Non à la fermeture du collège à Colombelles" a disparu. Mais l'association des parents d'élèves continue de se battre.

- Lire aussi. [Calvados : les collèges de Colombelles et de Port-en-Bessin fermeront en septembre](#)

"Ça a été dur de s'y remettre après la décision de fermeture du département le 5 février mais on ne lâche rien", explique Jérôme Desforges, un des représentants de l'association.

### Un dossier à constituer

Ils ont décidé de constituer un dossier et de le porter devant le tribunal administratif de Caen (Calvados).

- Lire aussi. [A Colombelles, 260 croix blanches contre la fermeture du collège](#)

Jeudi 8 mars 2018, ils ont rencontré un avocat. Et souhaitent mettre en avant trois choses : "le déni de démocratie car les parents et la mairie n'ont jamais été consultés avant la décision, les chiffres de la croissance démographique et les problématiques physiologiques pour les enfants notamment en termes de transports".

L'association a encore un mois maximum pour porter son dossier devant la justice. "Les précédents ont montré qu'on peut argumenter sur la démographie. Sur le déni de démocratie, c'est plus compliqué. Mais même si on a 1 % de chance, on y va".

- Lire aussi. [Le maire de Colombelles veut se battre pour garder son collège](#)

Cette action en justice est entièrement menée par l'association, "mais le maire, Marc Pottier nous soutient".

### A LIRE AUSSI.

[Fermeture du collège de Colombelles : que craignent les parents d'élèves ?](#)